

Communiqué 11 – COVID-19 – Bulletins 2021-2022 et épreuves ministérielles (modifications) - 2020-10-13

Chers parents,

Vous avez reçu vendredi passé la première communication écrite de votre enfant. Cette communication a pour but de vous renseigner sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans les matières ayant plusieurs périodes à l'horaire. Elle contient des renseignements qui visent à vous indiquer comment votre enfant amorce son année scolaire.

Le jeudi 8 octobre, le ministre de l'Éducation a émis des modifications au règlement concernant les bulletins et les épreuves ministérielles. Ces modifications ont un impact sur le nombre de bulletins et leur importance au cours de la présente année scolaire :

- 1) L'année scolaire sera désormais composée de deux étapes : deux bulletins seront publiés ;
- 2) Le bulletin de l'étape 1 sera publié plus tard, en janvier 2021 ;
- 3) Le bulletin de l'étape 2 sera publié le 1er juillet 2021 ;
- 4) Les bulletins comprendront toutes les matières et les compétences ;
- 5) Les deux bulletins valent 50 % chacun.

Pour les épreuves obligatoires du ministère en 4e année (français lecture et écriture), 6e année (français lecture et écriture, mathématique) et en 2e secondaire (français écriture), elles vaudront 10 % au lieu de 20 % de l'année pour la matière ou la compétence visée. Aucun changement n'est apporté aux épreuves uniques de 4e et 5e secondaire pour le moment.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un décret ministériel et que le Collège Charles-Lemoyne a l'obligation de suivre cette modification de règlement. Un premier bulletin publié tardivement en janvier, ayant une grande valeur dans l'année scolaire, peut avoir un impact important sur la réussite et la persévérance scolaires chez votre enfant.

C'est la raison pour laquelle une deuxième communication écrite sera publiée en novembre, à mi-chemin de l'étape 1. Cette communication vous renseignera davantage sur la progression de votre enfant dans l'ensemble des matières.

Nous vous enverrons ultérieurement de plus amples informations concernant cette deuxième communication écrite, les rencontres de parents de novembre, la session d'examen et le bulletin de l'étape 1 de janvier 2021.

Étant partenaires des familles, nous tenons toujours à vous donner l'information juste et à nous ajuster dans l'intérêt de vos enfants.

David Montpetit
Directeur des services éducatifs du Collège Charles-Lemoyne